



Lutter contre les ravageurs et les résistances

- Protection complète
- Persistance d'action



Diamectine®

FICHE TECHNIQUE

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher
de votre technicien habituel ou à consulter le site
www.ascenza.fr

ASCENZA[®]
— FARMING YOUR FUTURE —



Diamectine®

Composition : 18g/L d'abamectine – IRAC 6 - Concentré émulsionnable (EC)

L'abamectine agit sur 2 récepteurs distincts du métabolisme des ravageurs. Son mode d'action original contribue à une meilleure gestion des résistances.

MODE D'ACTION ORIGINAL

DIAMECTINE® agit par ingestion sur 2 sites d'action :

- ✓ Diminution du risque de résistance
- ✓ Effet choc sur les acariens

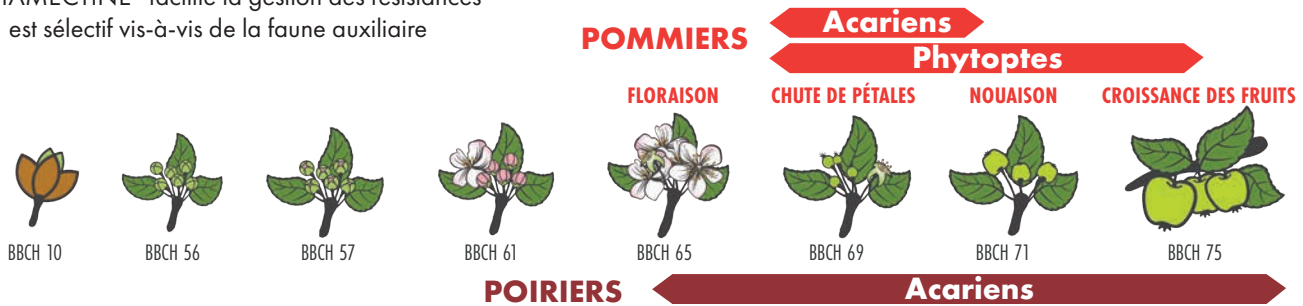
EFFICACITÉ ET TRANQUILITÉ

DIAMECTINE® est translaminaire et pénètre rapidement le végétal :

- ✓ Protection contre le lessivage
- ✓ Action sur les 2 faces des feuilles

COMPATIBLE AVEC LA PROTECTION RAISONNÉE

- ✓ DIAMECTINE® facilite la gestion des résistances
- ✓ Il est sélectif vis-à-vis de la faune auxiliaire



PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Délai de rentrée : 24 heures.

Remarque sur la gestion des résistances : pour prévenir les risques de résistance, alterner ou associer des substances actives issues de familles chimiques différentes ou avec des modes d'action différents.

TABLEAU DES USAGES

CULTURES	CIBLES	DOSE MAXIMUM D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES DES NON CIBLES	DÉLAI AVANT RÉCOLTE (DAR)
ARBORICULTURE						
Pommier, pommette, néflier, poirier, cognassier, nashi	Phytophages	0,75 L/ha	1/an	20 m	50 m	28 jours
	Acariens rouges		2/an			
	Mineuses des feuilles		1/an			
	Psylles		2/an			
PETITS FRUITS ET CULTURES LÉGUMIÈRES						
Fraisier (uniquement sous abri sauf en période hivernale, (novembre à février))	Acariens	1,2 L/ha	3/an	-	-	3 jours
Framboisier, mûres (sauf mûres des haies)	Acariens et phytophages	0,75 L/ha	1/an	5 m	5 m	7 jours
Laitue, chicorée - scarole / frisée, mâche, roquette et autres salades (uniquement en plein champ)	Mouches	0,5 L/ha	3/an			
Melon, potiron, autres cucurbitacées à peau non comestible*	Acariens et mouches	0,75 L/ha				3 jours
Courge, pastèque*	Acariens et mouches	0,5 L/ha				
Poireau, oignon de printemps, ciboule et variétés similaires	Thrips	0,5 L/ha				7 jours
Tomate (uniquement en plein champ)	Acariens, mouches, thrips	0,75 L/ha	3 jours			
Aubergine (uniquement en plein champ)	Acariens, mouches, thrips	1,2 L/ha		20 m		

* Également autorisé sous abri, sauf en période hivernale (de novembre à février)
Pour l'ensemble des usages et cibles, merci de vous référer à l'étiquette.

DIAMECTINE® : AMM n°2160783 – 18g/L (1,8% p/p) abamectine – Concentré émulsionnable (EC). © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA, 2-12 rue du Chemin des Femmes - Immeuble Odyssee - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél : 01 69 53 98 89. Distributeur de produits phytosanitaires à usage professionnel.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Mars 2023.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récepteur conformément à la réglementation nationale



EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H302 Nocif en cas d'ingestion. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ATTENTION



PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.